



RhôneAlpes

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Panneaux d'informations sur les parcours halieutiques de la Saône sur le territoire de la CCDSV (hors parcours labellisés)

Action n° LPA 0201 – n° d'attribution : 14A690049

Contexte

Depuis 2010, la Communauté de Communes Saône Vallée (puis Dombes Saône Vallée à partir de 2014 - CCDSV) mène un projet d'aménagement des bords de Saône sur son territoire. Les principaux objectifs étaient :

- Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel des bords de Saône
- Maîtriser et accompagner la fréquentation touristique
- Favoriser les modes de déplacements doux
- Préserver la tranquillité des usagers

Pour cela la CCDSV avait prévu de bloquer la circulation de l'ensemble des usagers sur le chemin de halage et de mettre en place des zones de stationnement tous les 500m environs (jusqu'à 2km au maximum).

Après plusieurs réunions de concertation, et compte tenu de l'impact de la circulation des véhicules sur l'activité pêche, il est convenu par convention :

- Que les secteurs carpes de nuit sont accessibles en voiture,
- Que certains secteurs sont accessibles uniquement aux pêcheurs détenteurs d'une carte de pêche en cours de validité,
- Que des parkings complémentaires sont à envisager sur les secteurs les plus inaccessibles.

Le secteur concerné est relativement important (près de 13km de rive de Saône) et concerne 3 AAPPMA (Val de Saône, Anse et Villefranche sur Saône).

Objectifs

Afin de permettre aux pêcheurs de pouvoir se repérer tout en valorisant ce parcours de pêche, il a été convenu que des panneaux d'information et de promotion seront placés aux principaux accès.

Modalités de réalisation

L'action est menée sous maîtrise d'ouvrage CCDSV mais la FDAAPPMA 69 assure la conception graphique des principaux éléments des panneaux (illustrations, textes) en interne.

Le marché passé auprès de l'entreprise prestataire comprend :

- Un forfait graphique : afin de finaliser la mise en page des panneaux
- La fourniture des panneaux
- La pose

Les panneaux ont été conçus sur la base de la charte graphique FNPF. Figurent notamment sur le document : les logos, les règles d'usage spécifiques, la faune piscicole présente, les modalités d'accès aux parcours et un paragraphe concernant les techniques de pêche adaptées à chaque parcours...

Les panneaux d'information 120*80cm en vinyle imprimé ont été réalisés et posés par l'entreprise PIC BOIS. Ils sont soutenus par 2 poteaux de pin traités classe 4 par autoclave.

Financement

Le financement du projet est assuré par la CCDSV, la Région Rhône Alpes dans le cadre des subventions écotourisme, la FNPF et la FDAAPPMA 69.

Le coût total de l'opération s'établit comme suit :

Libellé	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total
Fourniture et Pose	Forfait	1	3 833,75 €	3 833,75 €
Conception graphique	Homme/jour (niveau IV)	5	300,00 €	1 500,00 €
Coordination et suivi administratif	Homme/jour (niveau IV)	4	300,00 €	1 200,00 €

TOTAL HT	6 533,75 €
-----------------	-------------------